

Bourses d'excellence des Études supérieures et postdoctorales Concours 2024-2025

Le concours de Bourses d'excellence des ESP est rendu possible grâce à la générosité de donatrices, de donateurs privés, d'entreprises et de fondations. Ce soutien financier permet aux ESP d'attribuer annuellement plus d'une centaine de bourses à des personnes étudiantes méritantes.

CETTE ANNÉE, LE CONCOURS DES BOURSES D'EXCELLENCE SE TRANSFORME!

Dans le but de reconnaître la diversité croissante des parcours académiques et professionnels, les ESP vont de l'avant et bonifient la façon de considérer les dossiers de candidature, pour ainsi permettre aux personnes candidates de mettre en valeur la richesse de profils d'excellence variés, basés sur des situations de vie et des réalisations qui dépassent le cadre académique classique. Ainsi, dès cette année, les personnes candidates pourront, par le biais d'un texte de présentation, souligner leur motivation à poursuivre et enrichir leur parcours de formation, présenter leurs aptitudes à surmonter des défis personnels et professionnels, ainsi que lister des réalisations d'ordre hors-académique et d'autres expériences pertinentes en lien avec leur parcours de formation.

Ces avancées s'inscrivent dans la vision d'équité, de diversité et d'inclusion, ainsi que d'ouverture aux Premiers Peuples, soutenue par l'Université de Montréal. En accord avec cette vision, les ESP s'engagent à promouvoir un processus de sélection transparent et équitable pour toutes les personnes candidates, veillant à ce que les bourses soient accessibles à un large éventail de talents et de parcours. De plus, le concours des Bourses d'excellence des ESP adhère aux [objectifs de développement durable de l'ONU](#) (ODD) en reconnaissant l'engagement de tous envers l'écoresponsabilité. Plusieurs bourses sont ainsi dédiées ou associées à des thématiques liées aux ODD.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Les critères d'admissibilité généraux sont les suivants :

- Être inscrite, inscrit à plein temps (scolarité ou rédaction) dans un programme de recherche à la maîtrise ou au doctorat à l'Université de Montréal aux trimestres d'hiver 2024 et d'automne 2024;
- Au moment du dépôt de la candidature, avoir complété un maximum de 4 trimestres à la maîtrise ou 13 trimestres au doctorat;
- Posséder une moyenne cumulative minimale de 3,5/4,3;
- Cumuler moins de 40 000 \$ en revenus de bourses entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 août 2025.

RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE :

1. Compléter sa demande via [le portail des bourses](#);
2. Joindre les relevés de notes de toutes ses études universitaires et les téléverser dans le portail des bourses (version non officielle acceptée pour les relevés de l'Université de Montréal; relevé officiel ou copie conforme à l'original pour toute autre université);
3. Cliquer sur « *Soumettre* » dans le portail des bourses dès que le dossier de candidature est complet, et ce, avant la date limite du **24 avril 2024, 13h**;
4. Uniquement après avoir soumis sa candidature dans le portail des bourses, en générer une copie PDF (incluant le formulaire et les relevés de notes) et la remettre à la [personne désignée](#) pour recevoir les candidatures dans son unité académique (département, école ou faculté) avant la date limite du **24 avril 2024, 13h**.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Profil d'excellence et de rayonnement (40%) : Relevés de notes, prix et bourses, publications, présentations.
- Potentiel en recherche (40%) : Autres éléments de votre parcours contribuant à votre potentiel en recherche, notamment : votre motivation à poursuivre et à enrichir votre parcours de formation; vos aptitudes à surmonter des défis personnels ou professionnels; vos réalisations d'ordre scientifique, professionnel, social, ou autre, ainsi que vos expériences pertinentes en lien avec votre projet de recherche ou votre parcours de formation.
- Description du projet de recherche (20%) : Problématique visée, objectifs du projet, méthodologie détaillée, résultats anticipés, importance des retombées pour votre domaine.

ÉVALUATION DES DOSSIERS ET ANNONCE DES RÉSULTATS :

Un guide d'aide pour l'évaluation sera transmis aux unités¹ par courriel dans la semaine du 17 avril 2024

1. Après la date de fermeture des mises en candidature, les ESP feront parvenir à chaque unité (via leur BAL partagée) la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses, ainsi qu'un document explicatif précisant la procédure d'évaluation et de recommandation des candidatures.
2. L'unité procède à l'évaluation des dossiers reçus et fait une présélection des candidatures présentées dans le cadre du concours.
3. L'unité transmet aux ESP les candidatures recommandées au plus tard le 27 mai 2024, à 13h.
4. L'unité avise ensuite les personnes candidates du résultat de la présélection départementale (qu'elles soient recommandées ou non aux ESP).
5. Un comité d'évaluation, constitué par les ESP et composé de membres du corps professoral de différentes unités, procède à la sélection finale des personnes lauréates.
6. Les personnes candidates et leur unité d'attache seront avisées par courriel du résultat de ce concours au début du trimestre d'automne 2024.

LIENS IMPORTANTS :

- Lien pour les candidates, candidats vers le formulaire : [Cliquez ici](#)

¹ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Régis Harvey
Technicien en administration
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales
2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 230
Montréal, QC H3T 1J7
Tél. : 514-343-6111, poste 37363
esp-bourses@esp.umontreal.ca